

Procès-verbal de la réunion n° 05 du Conseil d'Administration du 10 octobre 2018

Présents : Mmes I. Delrue, C. Dupuis, C. Porphyre, MM M. Collard (*Trésorier général*), JP. Delchef (*Président*), A. Geurten, J. Nivarlet (*vice-président*), B. Scherpereel, JP Vanhaelen, L. Lopez (*Secrétaire général*).

Excusés : P. Flament (*mission FIBA*)

La réunion, qui se tient à Jambes, débute à 18h00.

0. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour proposé est accepté par les membres du conseil d'administration moyennant l'ajout d'un point sur une question relative au statut des entraîneurs.

1. Décisions sur le financement de l'AWBB

Après un fructueux échange de vue au cours duquel différentes pistes relatives au financement des activités sont apportées, il s'avère que la réflexion doit se poursuivre d'autant plus que pour certaines options une concertation avec Basketvlaanderen doit préalablement avoir lieu.

En vue du budget 2019, le conseil d'administration décide de proposer l'indexation de certains postes du TTA et de revoir certains postes du TTA portant essentiellement les forfaits généraux.

2. Préparation du budget 2019

Les membres du conseil d'administration s'accordent sur le planning suivant : projet de budget des différents départements pour le 18 octobre 2018, examen du projet le 23 octobre 2018 et envoi à la commission financière le 26 octobre 2018.

3. Assemblée générale du 24 novembre 2018

3.1. Projet d'ordre du jour

Les membres du conseil d'administration approuvent le projet d'ordre du jour rédigé par le président.

3.2. Modalités pratiques et statutaires

Les membres du conseil d'administration examinent les propositions faites par le président et procèdent à quelques adaptations Concrètement, les modalités de travail seront les suivantes :

a) horaire de l'assemblée :

- 09h00-10h30
- 10h45-12h00
- 13h30-14h45
- 15h00 -16h00

b) Ordre du jour

Outre les points statutaires, à l'ordre du jour les points suivants sont déjà prévus

- la mise en place de la nouvelle fédération nationale,
- volet 2019 du plan -programme 2017-2020,
- projet informatique 2018-2020,
- résultats de l'exercice de gouvernance réalisé par le conseil d'administration.

c) Modalités au niveau des présences

- Application des dispositions de l'article PA34
- Toute sortie de l'assemblée générale sera reprise dans le procès-verbal et refixation du quorum
- Pas de procuration en cas d'absence temporaire
- Application de l'article PA36
- Appel nominal en fin de séance

d) complétude de l'ordre du jour

4. Journée du 1^{er} novembre 2018

4.1. Programme sportif

Le programme définitif est cours de rédaction

4.2. Programme pour les dirigeants de clubs

Le président propose une session à l'attention des dirigeants de clubs portant sur le nouveau statut du travail associatif et sur les modalités d'implémentation du règlement général pour la protection des données.

4.3. Modalités pratiques

La direction technique se charge de modalités pratique de la journée.

4.4. Interdiction des compétitions

Le conseil d'administration rappelle qu'aucune rencontre officielle ne peut se dérouler le 1^{er} novembre 2018.

5. Approbation du procès-verbal de la réunion du 11 septembre 2018

Le procès-verbal du conseil d'administration du 11 septembre 2018 publié dans la newsletter 764 du 21 septembre 2018 est approuvé par les membres du conseil d'administration.

6. Suivi des décisions prises lors de la réunion du 11 septembre 2018

6.1. Courrier du secrétaire général

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance du courrier reprenant les décisions prises lors du dernier conseil et a été envoyé aux clubs concernés.

6.2. Dossier CP LIEGE – CDA

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance du courrier envoyé par le président au comité provincial.

6.3. CICAF : Contact avec les personnes concernées

Le président du département a pris contact avec Hervé Forthomme (direction technique) qui a accepté la mission et qui suppléera Renaud Geller qui avait déjà marqué son accord.

6.4. Collaboration avec Michel Christiane

Le dossier est en continuation. Le président le contacte prochainement.

7. Suivi des l'assemblée générale extraordinaire du 6 septembre 2018

7.1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire

Les membres du conseil d'administration approuvent l'option de rédiger un procès-verbal succinct qui sera publié sur le site et un procès-verbal intégral qui sera envoyé à tous les parlementaires.

7.2. Courrier adressé aux groupements de parlementaires

Les membres du conseil d'administration approuvent les termes du courrier envoyé reprenant un certain nombre de propositions et annonçant une réunion avec chaque groupement parlementaire.

7.3. Réunion avec les groupements des parlementaires

La réunion avec le groupement des parlementaires du Hainaut a eu lieu le 8 octobre 2018, celle avec le groupement des parlementaires de Namur le 17 octobre 2018 et celle avec le groupement des parlementaires de Liège le 5 novembre 2018.

N'ayant pas de griefs particuliers et ayant approuvé le rapport du conseil d'administration à l'unanimité, les groupements de parlementaires de Bruxelles Brabant wallon et du Luxembourg n'envisagent pas de réunion pour l'heure. Ils se réservent toutefois de réagir au courrier reçu.

7.4. Echos de la commission législative du 2 octobre 2018

Le président fait écho des discussions qui ont eu lieu lors de la réunion et qui portaient sur la présentation du courrier envoyé aux groupements des parlementaires. Il s'avère que les réunions proposées seront utiles.

8. Nouvelles de Basket Belgium

8.1. Evolution du dossier à la FIBA

Le président rappelle que la FIBA a accepté le projet des statuts de la future fédération nationale. Un courrier en ce sens a été réceptionné le 17 septembre 2018. Il appartient aux instances de l'AWBB et de Basket Vlaanderen de porter Basketball Belgium sur les fonds baptismaux.

8.2. Prochaines étapes

Une réunion avec Basket Vlaanderen fixera le planning des prochaines étapes.

9. Compétences administratives du conseil d'administration

9.1. Ratification de l'élection des membres du CP Liège

Les membres du conseil d'administration confirment que les membres suivants ont reçu mandat pour fonctionner au sein du Comité Provincial suite à leur élection lors de l'assemblée provinciale du 9 mai 2018.

Il s'agit de:

- Monsieur Fabian Rowier
- Monsieur Laurent Beck

En ce qui concerne ce dernier avec les réserves formulées dans el courrier adressé à la présidente du comité provincial.

9.2. Dossier Bertieaux (suite)

Le CDA prend acte de la réception d'un courrier émanant du club de Courcelles.

9.3. Demande de dérogation Mouscron – Loosvelt

Requête : Le joueur est U16 et le club souhaite qu'il joue en U14 pour raison médicale
Décision : L'avis du Docteur Lemaire est positif. Le CDA accepte la requête

9.4. Demande de dérogation Genappe – Tassignon

Requête : La joueuse est U14 et le club souhaite qu'elle joue en sénières
Décision : le CDA refuse la demande compte tenu que la joueuse n'a pas le statut d'espoir sportif.

9.5. Demande de dérogation Ecaussinnes – Rimbart

Requête : Le joueur est U14 et le club souhaite qu'il joue en U12 pour raison médicale.
Décision : Le dossier est transmis au Docteur LEMAIRE pour avis au CDA

9.6. Demande de dérogation Celles – Picart

Requête : Le joueur est U16 et le club souhaite qu'il joue en U15 pour raison médicale.
Décision : Le dossier est transmis au Docteur LEMAIRE pour avis au CDA

10. Compétences judiciaires du conseil d'administration

10.1. Nomination d'un membre Ad hoc

Suite à la demande du Procureur régional et conformément au PJ 14 du ROI, Monsieur Albert DESMET (CJ HAINAUT) est nommé membre Adhoc afin de siéger au CJ NAMUR le 19.09.18. Accord du CDA

10.2. Nomination d'un membre Ad hoc

Suite à la demande du Procureur régional et conformément au PJ 14 du ROI, Monsieur LANGE Bernard (CJ LIEGE) membre AD Hoc afin de siéger au Conseil d'Appel du 28.09.18. Accord du CDA

10.3. Nomination d'un membre Ad hoc

Suite à la demande du Procureur régional et conformément au PJ 14 du ROI, Monsieur LEPAIN Thierry (CJP BBW) membre AD Hoc afin de siéger au CJ REGIONAL le 08.10.18. Accord du CDA.

11. Rapport du secrétariat général

11.1. Engagement de Mademoiselle Maud Bourmanne

Conformément aux décisions prises pour renforcer le secrétariat général et compte tenu des futures obligations structurelles dans le cadre de la création de la future fédération nationale, le Président explique l'engagement de mademoiselle Bourmanne pour une durée de 6 mois et à mi-temps. Les membres du conseil d'administration approuvent l'engagement de mademoiselle Bourmanne.

12. Rapport du trésorier général

12.1. Situation de la trésorerie générale au 30/9/2018

Les membres du CdA prennent connaissance du document établi par le trésorier général

12.2. Contrat Spalding 2018-2024

Le président, le secrétaire général et le secrétaire général de la BVL ont rencontré le patron de la société. L'ambition est de conclure un contrat général pour l'ensemble de la famille du basketball belge. La prochaine réunion aura lieu le 16/10

12.3. Subside Loterie Nationale

Les membres du CDA ont reçu une copie du courrier envoyé par La loterie Nationale annonçant un soutien pour les équipes nationales de jeunes pour l'année 2018.

12.4. Nouvelle facturation

Le trésorier général informe le CdA que suite à un problème technique, la dernière facturation a dû être recommencée.

12.5. Récupération

Le trésorier général rappelle la problématique des cautions avancées pour les campagnes de Coupe d'Europe

13. Nouvelles des départements

13.1. Département championnat

13.1.1. Désignations en province de Liège

Le CDA constate l'absence de certains arbitres pour diriger des rencontres en jeunes régionaux alors que certains semblent disponibles. La présidente du département rappelle que les rencontres de jeunes régionaux ne peuvent se dérouler sans arbitre. Il est demandé au président du département arbitrage d'aborder la question lors de la prochaine réunion du département.

13.2. Département arbitrage

13.2.1. Procès-verbal de la réunion du 7 juillet 2018

Les membres du CdA ont pris connaissance du procès-verbal.

13.2.2. Procès-verbal de la réunion du 14 août 2018

Les membres du CdA ont pris connaissance du procès-verbal.

13.2.3. Procès-verbal de la réunion du 8 septembre 2018

Les membres du CdA ont pris connaissance du procès-verbal.

13.3. Département 3 X 3

13.3.1. Procès-verbal de la réunion du 19 septembre 2018

Les membres du CdA ont pris connaissance du procès-verbal.

13.4. Commission entraîneurs

Suite à la demande du club de Collège St Louis d'autoriser Damien Deblond (21-05-1979 / 1032245) affilié au club du BC Alleur (1466) et joueur de P1 (voir liste PC53) à coacher l'équipe P1 du Collège Saint Louis (2663) suite à sa blessure.

Le Conseil d'Administration décide d'autoriser le membre Damien Deblond à coacher l'équipe P1 du Collège Saint Louis à la condition d'envoyer un courriel au secrétariat général de l'AWBB (direction@awbb.be) déclarant sur l'honneur qu'il ne jouerait plus cette saison avec le club du BC Alleur.

14. Divers

- B. Scherpereel : lance des pistes pour aborder un nouveau Sponsoring
- M. Collard : Quid vente des appartements du 27 ? Le président répond qu'il se renseignera auprès des liquidateurs.
- J. Nivarlet : demande que l'on examine la répartition des tâches au CFR. Le président propose de mettre le point à la prochaine réunion du CdA du sport de haut niveau.

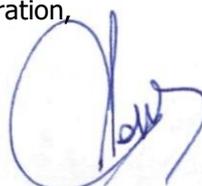
La réunion se termine à 22h20

la prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le mardi 23 octobre 2018.

Pour le Conseil d'Administration,



Jean-Pierre **DELCHEF**
Président



Lucien **LOPEZ**
Secrétaire général